

## Monsieur Charest, messieurs et mesdames les députés libéralEs de l'Outaouais\*

Nous en avons assez de vos politiques de compressions budgétaires. C'est pour cela que nous disons **NON** aux augmentations des tarifs d'électricité, **NON** à la taxe-santé et **NON** à la hausse des frais de scolarité.

**Assez, c'est assez**



**Nous disons OUI à :**

- ♦ La redistribution de la richesse par les programmes sociaux et les services publics
- ♦ Une révision à la hausse des impôts des compagnies
- ♦ Une réduction des abris fiscaux des mieux nantis

\* Les députés de l'Outaouais sont les messieurs Norman MacMillan et Marc Carrière et les mesdames Stéphanie Vallée, Maryse Gaudreault et Charlotte L'Écuyer.



La TROVEPO,  
et ses groupes membres,  
sont solidaires de groupes  
semblables qui manifestent  
partout au Québec  
le 16 février 2012



La Table ronde  
des OVEP de l'Outaouais.  
115 boul. Sacré-Cœur, bur. 03  
Gatineau, QC J8X 1C5  
Une Table régionale du MÉPACQ

Avec remerciements à l'AGEPA, le regroupement régional en éducation populaire du Centre du Québec pour certains des textes sur le verso.

Pourquoi sommes-nous dans  
la rue ?

**Parce que ce n'est pas à  
NOUS de payer pour  
LEUR crise**



[www.nonauxhausses.co](http://www.nonauxhausses.co)

**Une action de la Table ronde des OVEP de l'Outaouais  
et de ses groupes membres, en solidarité avec la  
Coalition opposée à la tarification et à la  
privatisation des services publics**

Parce que le savoir,  
ce n'est pas une marchandise,  
mais une richesse collective

Parce que la santé,  
ce n'est pas une marchandise,  
mais un droit humain

Parce que l'électricité,  
ce n'est pas un luxe,  
mais une nécessité

## NON À LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ



Saviez-vous que...

Les frais de scolarité d'une année universitaire passera de 2 168\$ à 3 793\$, une hausse de 57% (127% depuis 2007).

L'argent demeure le facteur le plus important dans la décision d'entreprendre ou non des études universitaires et le principal facteur d'abandon et d'allongement du parcours scolaire. (Chez les voisins ontariens, le gouvernement a pris la décision politique **de réduire les frais de scolarité** afin de rendre les études postsecondaires plus accessibles.)

Actuellement, 60% des étudiantEs sortent de l'université avec une dette moyenne de 19 000\$.

En signant le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)*, le gouvernement s'est engagé en 1976, à rendre l'enseignement supérieur « accessible à tous [...] notamment pas l'**instauration progressive de la gratuité** ».

## NON À LA TAXE SANTÉ DE 200\$ PAR PERSONNE



Saviez-vous que ...

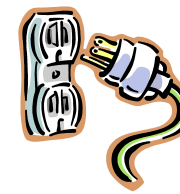
La «contribution santé», comme l'appelle faussement le gouvernement Charest, est en réalité une taxe régressive : elle est du même montant pour toutes les personnes qui gagnent plus de 14 000\$ par année. Notons au passage que seuls les particuliers doivent payer cette taxe, **PAS LES ENTREPRISES**. Ce qui renforce d'autant plus son caractère régressif.

De 25\$ en 2010, la taxe santé est passée à 100\$ en 2011 et est maintenant de 200\$. Rien ne garanti que ce montant ne sera pas augmenté dans les prochaines années.

Une politique gouvernementale de contrôle des coûts des médicaments permettrait des économies de 1 milliard \$ par année.

Les congés de taxes consentis aux entreprises québécoises représentent 3 milliards \$ par année. C'est encore de l'argent dont le gouvernement se prive pour les programmes sociaux.

## NON À LA HAUSSE DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ



Saviez-vous que...

La division Production de Hydro-Québec, qui est responsable de produire l'électricité du bloc patrimonial, a réalisé 2,1 milliards \$ de bénéfice net en 2008.

La plupart des ménages peuvent difficilement réduire leur consommation de base (chauffage, eau chaude, etc.) pour compenser la hausse de tarifs.

Pour les ménages à faible revenu responsables de familles nombreuses et qui vivent dans des logements mal isolés, la proportion des revenus consacrée à l'électricité se situe entre 15 et 20%.

Près des trois quarts des ménages québécois utilisent l'électricité comme principale source d'énergie pour le chauffage; elle a une émission de GES beaucoup plus faible que les autres choix possibles (gaz naturel ou mazout par exemple).